

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01194

Numéro SIREN : 840 640 064

Nom ou dénomination : 2E2MS

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004071

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2019/004071**  
n° de gestion : **2018B01194**  
n° SIREN : **840 640 064 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 04/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2E2MS - Société par actions simplifiée  
21 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



1437712



1437712

Désignation de l'entreprise : SAS 2E2MS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 1  
 Adresse de l'entreprise 21 COURS JEAN JAURES 38000 GRENOBLE Durée de l'exercice précédent\* 0

Numéro SIRET\* 8 4 0 6 4 0 0 6 4 0 0 1 9 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				13 006 2018		10 000 00	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Autres immobilisations	AX		AY			
	Participations et créances rattachées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>		<b>BK</b>			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	512	CA	512	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
DIVERS	CRÉANCES	Disponibilités	CF	60 000	CG	60 000	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>60 512</b>	<b>CK</b>	<b>60 512</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>60 512</b>	<b>1A</b>	<b>60 512</b>		
<b>Revenus : (1) Dont droit au bail</b>		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		<b>CP</b>	(3) Part à plus d'un an :		<b>CR</b>
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

**CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL**

*[Signature]*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS 2E2MS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....6.0.....0.0.0.....)	DA	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 560)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (II)</b>		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 072
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	3 072
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	60 512
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 072	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise :		SAS 2E2MS			Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL			
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 560			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX				
	Salaires et traitements*					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA			
				} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE				
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 560			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(2 560)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV				
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(2 560)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2E2MS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 560
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(2 560)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 26/06/2018 au 30/06/2018

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Néant

#### **Etat des amortissements**

Néant

#### **Etat des provisions**

Néant

**ANNEXE**

Exercice du 26/06/2018 au 30/06/2018

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	5 12	5 12	
<b>TOTAL</b>	5 12	5 12	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 072	3 072		
<b>TOTAL</b>	3 072	3 072		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1. 0000		60 000		60 000

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**2E2MS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 60 000 euros**  
**Siège social : 21 cours Jean Jaurès**  
**38000 GRENOBLE**

**840 640 064 RCS GRENOBLE**

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 30 NOVEMBRE 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

**DEUXIEME DECISION**

Perte de l'exercice :	-2 560 euros
Au compte "report à nouveau"	-2 560 euros
S'élevant ainsi à -2 560 euros	

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme  
Le Président


**SAS 2E2MS**  
**21 Cours Jean Jaurès**  
**38000 - GRENOBLE**

**2E2MS**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX**  
**COMPTES – exercice du 26 au 30 juin 2018**



**Jean-Philippe LESAQUE**

**Gabriel JACQUIER**

**Pierre ROCHEDY**

**2E2MS**

**Société par actions simplifiée au capital de 60 000 €**

**Siège social : 21 Cours Jean Jaurès**

**38000 - GRENOBLE**

**R.C.S. GRENOBLE 840 640 064**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 26 juin 2018 au 30 juin 2018**

2E2MS/rapport cac/ca 2018 1/4



---

GRENOBLE : 3 avenue Marie Reynoard - 38100 Grenoble - Tél.: (33) 04 76 39 77 32 - [entrenous@auditia.fr](mailto:entrenous@auditia.fr)  
LYON : 61 rue Sully - 69006 Lyon - Tél. : (33) 04 82 91 26 11 - [entrenous@auditia.fr](mailto:entrenous@auditia.fr)

Société Civile Professionnelle de commissaires aux comptes et d'experts comptables au capital de 1170 € • RCS Grenoble • Siret 518 499 710 00011 • Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble • Membre de l'Ordre des Experts-comptables de Rhône-Alpes • Membre d'une association de gestion agréée

Jean-Philippe LESAQUE

Gabriel JACQUIER

Pierre ROCHEDY

À l'assemblée générale des actionnaires de la société 2E2MS,

## **1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2E2MS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 - Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2E2MS/rapport cac/ca 2018 2/4



### **3 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les éléments ci-dessous :

Les « règles et méthodes comptables » suivies par la société sont décrites dans les notes de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

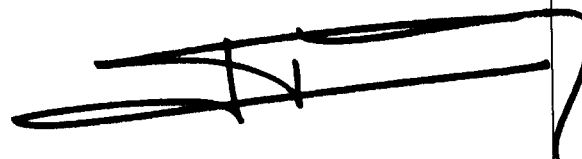
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 9 novembre 2018



Jean-Philippe LESAQUE  
Associé de la SCP AUDITIAL  
Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie de Grenoble

**BILAN ACTIF**

<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>						
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	512		512		512	
Capital souscrit - appelé, non versé						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
Disponibilités	60 000		60 000		60 000	
Charges constatées d'avance (3)						
<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)</b>						
<b>Primes de remboursement des obligations (V)</b>						
<b>Ecart de conversion actif (VI)</b>						

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

Capital (Dont versé : 60 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	60 000		60 000	
<b>Réserves</b>				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Subventions d'investissement Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Provisions pour risques Provisions pour charges				
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Concours bancaires courants				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 072		3 072	
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Produits constatés d'avance (1)				
Ecarts de conversion passif (V)				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 072

**COMPTE DE RESULTAT**

<b>Produits d'exploitation (1)</b>					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services					
<b>Chiffre d'affaires NET</b>					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits					
<b>Charges d'exploitation (2)</b>					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			2 560		2 560
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (X)</b>				

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

## **ANNEXE**

Exercice du 26/06/2018 au 30/06/2018

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Néant

#### **Etat des amortissements**

Néant

#### **Etat des provisions**

Néant

**ANNEXE**

Exercice du 26/06/2018 au 30/06/2018

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Taxe sur la valeur ajoutée	5 12	5 12	
<b>TOTAL</b>	<b>5 12</b>	<b>5 12</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	3 072	3 072		
<b>TOTAL</b>	<b>3 072</b>	<b>3 072</b>		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crés	Remboursés	En fin
Actions	1. 0000		60 000		60 000

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.